

Testament

Je, soussigné Hans Meister, né le 5. 8. 1942,
originnaire de Coire, domicilié à Zurich, Lindenstrasse 12
dispose par testament ce qui suit:

- 1) Par ce testament, j'annule toutes mes dispositions testamentaires antérieures.
- 2) Je désigne comme héritiers à parts égales mes deux fils
Stefan Meister (né le 2. 10. 1967, originnaire de Coire, domicilié à Thalwil) et Reto Meister (né le 12. 3. 1970, originnaire de Coire - domicilié à Lausanne).
- 3) Les legs suivants doivent être prélevés sur ma succession:
 - je lègue ma collection de disques à mon ami de longue date Walter Weber, Alpenweg 12 à Winterthur.
 - je fais un legs de 15'000 CHF (quinze mille francs) à la Société Suisse de Sauvetage SSS, Schellenrain 5, CH-6210 Sursee.
- 4) Je nomme mon notaire, Hermann Meier à Zurich, comme exécuteur testamentaire.

Zurich, le 25 octobre 2024

H. Meister